COMMISSION D'APPEL DU MERCREDI 31 JANVIER 19 H

Match du 18 septembre 2023 entre FC FYZ SENEFFE et FRATELUX STREPY suite à la décision sportive du 29 novembre 2023 sur le score de 6/5.Appel de FYZ SENEFFE

Sont convoqués : SAHLI Ismaël, arbitre, D'URSO Mariano, délégué visité, LATTUCA Julian, capitaine visiteur, ROMAN Michael, FYF SENEFFE, VOCALE Emmanuel, FYF SENEFFE et CARLO Jason, FYF SENEFFE.

Sont présents : Albert FRERE, Alain ROULENT, membres CAP, Jean-Pierre BISTAFFA, représentant de la commission d'arbitrage et Thierry GODAUX, Président et secrétaire CAP

Absents : D'URSO Mariano (exc), LATTUCA Julian (exc), Jonathan RUSSO, membre (exc) et Ismail SAHLI, arbitre, excusé à 20 h 13 suite à l'appel de Patrice DESSIMEON.

Albert FRERE lit le rapport de l'arbitre et de la commission sportive.

Nous devons regretter l'absence du membre du club visiteur, Julian LATTUCA, ainsi que le référée, Ismaël SAHLI, à cette commission où la confrontation verbale et de visu étaient de prime importance.

Entendus les personnes présentes, qui entre-autres, précisent que le match a été arrêté à la 45 é min et non à la 35 é min, que le score était de 7/5 et non 6/5, et que l'arbitre n'a pas officialisé la fin du match par l'encodage des codes respectifs des 2 équipes. De plus, l'arbitre a sonné au CQ du club visité vers 22 h afin de demander quel joueur il avait exclu, sans toutefois avoir brandi la moindre carte jaune ou rouge (absence de l'arbitre en commission et voir feuille de match où rien n'est notifié).

De plus, la feuille de fin de match ne semble pas correspondre à la situation réelle du terrain.

Décision : Match à rejouer, l'arbitre n'ayant pas mis tous les moyens mis à sa disposition pour que le match arrive à son terme.

Vu l'absence de l'arbitre (1 x en commission d'appel) et du club visiteur (2 x en commission sportive et d'appel), Monsieur ROMAN Michael est requalifié en séance (a déjà purgé sa sanction depuis le 11/12/2023).

LA COMMISSION D'APPEL